



© Au fil du Queffleuth et de la Penzé

**Proposez votre animation
en octobre 2022**



RÉSEAU
D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE

SOMMAIRE



Page 3

Présentation de l'événement



Page 4

Je me lance, je participe !



Page 8

Comment s'inscrire ?



Page 10

Faire connaître son initiative

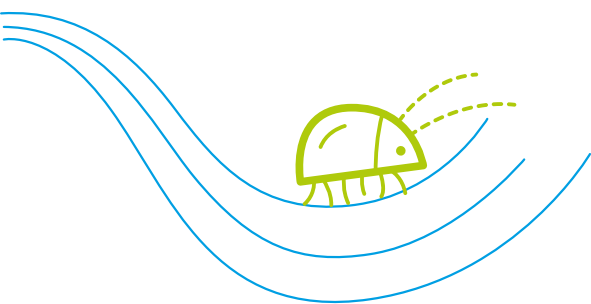




I/ PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

Cette année, le Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) fête ses **30 ans !**

À cette occasion, les membres du REEB ont mené un travail collectif pour organiser un événement régional et convivial à destination du **grand public** du **1er au 31 octobre 2022** sur l'**ensemble du territoire breton**.



Durant un mois, de nombreuses **actions locales** seront organisées par des associations, entreprises, collectivités mais également par des individuels qui souhaitent partager leurs savoirs et leurs expériences sur ce sujet.





II/ JE ME LANCE, JE PARTICIPE !

Vous avez une idée d'animation à proposer au grand public en octobre 2022 ?

N'attendez plus, inscrivez-la au programme des « 30 jours d'éducation à l'environnement » !



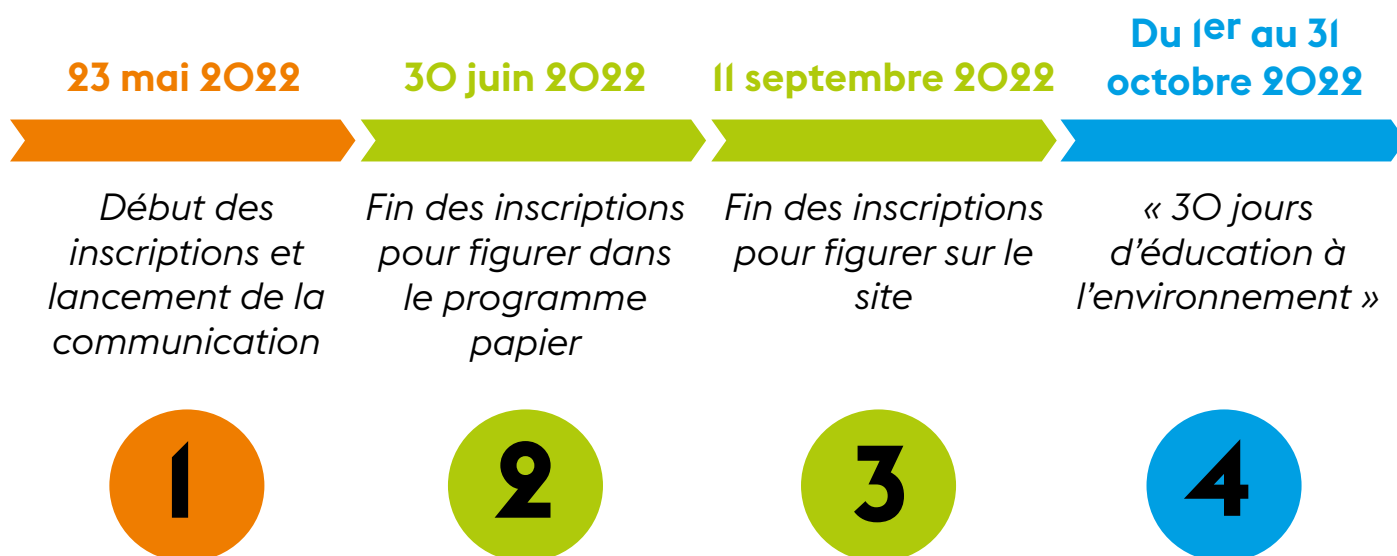
Les adhérents mais également les non adhérents du REEB peuvent faire labelliser leur(s) action(s) plusieurs fois durant la manifestation d'octobre.



A travers ce guide, retrouvez les étapes à suivre pour vous inscrire et rendre visible votre initiative via l'événement.



LES GRANDES ÉTAPES À SUIVRE





POURQUOI LABELLISER VOTRE ACTION ?

Toucher le grand public

- Mettre en lumière l'éducation à l'environnement (EE)
- Accélérer l'engagement citoyen en faveur de la transition écologique.

Bénéficier de la visibilité d'un événement régional

- Avoir accès à un agenda partagé en ligne
- Disposer d'une communication grâce à un kit de communication remis par le REEB.

Renforcer notre message : « agissons tous pour l'EE »

- Faire nombre en Bretagne et avoir un fort impact
- Montrer que chacun est éducateur à l'environnement dans ses sphères familiale, amicale et professionnelle.



LA CHARTE DE L'ORGANISATEUR

Vous pouvez proposer une balade nature, un jeu de piste, un spectacle, une visite guidée, tenir un stand... tant d'actions locales sur l'éducation à l'environnement qui peuvent être labellisées lors des « 30 jours d'éducation à l'environnement ».

Alors place à l'imagination et au partage de vos envies !

Les critères de labellisation

L'initiative doit :

- 1 avoir lieu dans l'un des **quatre départements bretons**
- 2 être **ouverte à tous** (grand public / multi-acteurs)
- 3 permettre aux **participants d'être actifs**, de participer, d'expérimenter
- 4 **faire réfléchir le public** sur ses pratiques / ses relations à la nature, aux espèces, aux espaces

Le REEB se donne le droit de refuser la labellisation d'une initiative qui ne partage pas les valeurs de l'éducation à l'environnement.

Pour information, les projets figurant déjà dans une autre programmation (festival, programme culturel, programme annuel d'une association, etc.) peuvent obtenir la labellisation. Cependant, les « 30 jours d'éducation à l'environnement » ne labellisent pas l'ensemble d'un festival.

1. J'explique ce qu'est l'éducation à l'environnement

Le rôle de l'organisateur est de valoriser l'éducation à l'environnement (EE) afin de faire comprendre son importance au grand public. Pour donner toutes les clés aux participants, l'organisateur présentera une courte introduction de ce qu'est l'éducation à l'environnement et le but de cet événement régional.



Mémo

C'est quoi l'éducation à l'environnement ?

L'EE vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons et la fragilité du vivant, à éveiller l'esprit critique vis-à-vis de nos modes de vie, à agir en faveur de l'environnement et à apprendre à vivre ensemble, humains et non humains.

L'éducation à l'environnement c'est :

- Informer, sensibiliser, éduquer, former par et pour l'environnement, au contact du terrain
- S'adresser à tous, partout et tout au long de la vie
- Utiliser des pédagogies actives et participatives.

L'éducateur à l'environnement invite à être dans la nature, dans son milieu rural ou urbain, à s'y confronter... à vivre cet environnement dans sa diversité et sa complexité, l'imaginer, l'expérimenter, le réfléchir...

Le but de cet événement régional

Cet évènement va permettre de faire connaître au plus grand nombre ce qu'est l'éducation à l'environnement. L'objectif étant d'informer en vue de sensibiliser et impliquer le grand public devenu une partie prenante prioritaire du réseau dans la réflexion des projets menés par le REEB.

2. Je partage des fiches pédagogiques au plus grand nombre

« 30 jours d'éducation à l'environnement » est l'évènement idéal pour partager un maximum de ressources avec le grand public. Tous les acteurs de l'EE peuvent mettre à disposition leurs fiches pédagogiques pour soutenir cette démarche et ainsi permettre aux participants de tester des initiatives à la maison.

Vous souhaitez partager vos fiches pédagogiques ?



Suivez ces étapes :

- Téléchargez le document [« fiche-pedagogique_nom »](#) sur votre ordinateur depuis **le site du REEB**
- Ouvrez ce document et complétez les champs demandés
- Une fois que tout est rempli, enregistrez le document en format PDF en modifiant "NOM" par le nom de votre animation
- Ajoutez votre document sur le drive, dans le dossier [« Fiches Pédagogiques 30 jours d'éducation à l'environnement »](#). Si vous n'avez pas de compte, envoyez votre document à o.beauverger@reeb.asso.fr.

Vous avez jusqu'au 11 septembre 2022.

L'ensemble des fiches pédagogiques sera ensuite téléchargeable via le site du REEB. Vous pourrez les imprimer pour les distribuer lors de vos animations ou inviter le public à les télécharger.

C'est autour de ces fiches que vous pourrez engager un échange avec les participants sur ce qu'est l'EE.



III/ COMMENT S'INSCRIRE ?

La démarche est simple, elle s'effectue en ligne via open agenda, [l'agenda participatif en ligne des « 30 jours d'Education à l'Environnement »](#).



LES ÉTAPES POUR S'INSCRIRE

Etape 1

[Créez votre compte sur open agenda](#)

Allez sur la page d'accueil du site www.openagenda.com puis cliquez sur « Créer un compte » en haut à droite.

Complétez le formulaire.



Après avoir cliqué sur « s'inscrire », vous allez recevoir un **mail de confirmation** de création de votre compte. Pour activer votre compte, il vous suffit de cliquer sur le lien envoyé dans le corps du mail.

Votre compte est désormais **actif**.

Etape 2

[Recherchez l'agenda du REEB](#)

Une fois connecté à votre compte, écrivez **dans la barre de recherche** située en haut de la page : « 30 jours d'éducation à l'environnement ».



Selectionnez ensuite l'agenda participatif de l'évènement.

Etape 3

Renseignez votre action locale sur l'agenda

Lorsque vous êtes sur l'agenda « 30 jours d'éducation à l'environnement en Bretagne », cliquez sur « **ajouter un événement** » puis remplissez l'ensemble des champs demandés.



Pour information, si votre adresse postale n'est pas déjà enregistrée, vous devez cliquer sur « **Créer un nouveau lieu** » pour ajouter l'adresse de votre animation.

Après avoir rempli l'ensemble des champs demandés, **n'oubliez pas de valider** votre formulaire.

Désormais, votre demande est bien enregistrée, il vous faut **attendre le mail de confirmation** du REEB pour voir apparaître votre animation sur l'agenda de l'événement.

Le REEB tiendra 4 commissions afin d'étudier chaque proposition :

- 1 le lundi 13 juin 2022
- 2 le lundi 11 juillet 2022
- 3 le lundi 22 août 2022
- 4 le lundi 12 septembre 2022



Après chacune de ces commissions, le REEB enverra un mail aux organisateurs pour les tenir informés de l'éligibilité de leur(s) animation(s).



IV/ FAIRE CONNAÎTRE SON INITIATIVE

La communication de votre initiative ne doit pas être négligée pour qu'elle soit un succès. Pour cela, un agenda partagé est mis à votre disposition pour inscrire votre action.



Tous les organisateurs recevront un kit de communication envoyé par mail au moment de la confirmation de la labellisation à l'issue de chaque commission.



De quoi se compose le kit de communication ?

- Une affiche
- Un logo
- Des bannières réseaux sociaux et site
- Un dossier de presse
- Des signatures de mail



Ce qu'il vous reste à faire

- Partager la manifestation sur vos réseaux sociaux et sur votre site.
- Partager l'affiche autour de chez vous.
- Nous faire parvenir des photos et vidéos le jour-J afin de montrer ce qui est mis en place en relayant votre contenu sur les réseaux sociaux et sur le site du REEB. Cela permettra de mettre en avant l'ensemble des organisateurs.



© Litt'Obs

Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB)

1 rue Saint-Nicolas 22200 Guingamp

contact@reeb.asso.fr

02 96 48 97 99

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

www.reeb.asso.fr

#30joursEEbzh



© Centre de Découverte du Son



RÉSEAU
D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE